

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 27

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Assemblée des délégués S. P. R., convocation. — Séance du Comité central du 7 juillet. — Vaud : Ecole normale : un maître s'en va. — Places au concours. — Genève : Société genevoise de travail manuel. — Neuchâtel : Inspectorat. — Caisse d'entr'aide — Informations : Centre de culture suisse. — GREP. — Communiqué.*

Partie pédagogique : *J.-J. Dessoulavy : Nos cartes suisses. — Ch. Mégard ; Education-Famille. — Poésie. — Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

Samedi 26 août, 17 h., La Neuveville

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la séance de Genève.
2. Rapport de gestion du Comité.
3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes.
4. Fixation de la cotisation et de la contribution au Fonds de Secours.
5. Admission de l'Union pédagogique protestante du Valais.
6. La question de l'*Educateur* et nomination d'un ou de deux rédacteurs.
7. Prochain congrès et choix du sujet à mettre à l'étude.
8. Divers et propositions individuelles.

MM. les Présidents de sections voudront bien faire le nécessaire auprès de leurs représentants. Nous rappelons qu'aux termes de l'art. 6 des statuts, chaque section nomme deux délégués, plus un par cent membres actifs et fraction supérieure à cinquante.

Cette assemblée des délégués aura à choisir le sujet qui sera discuté au Congrès de 1946. Les sections, ainsi que les membres de la S.P.R., sont invités à présenter leurs propositions, d'ici au 15 août prochain, à M. le Dr Junod, président, Delémont.

Le Comité.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

du 7 juillet 1944

Extraits des délibérations

In memoriam. En ouvrant cette séance, une pensée émue est adressée à la mémoire d'Albert Rudhardt, le regretté rédacteur de l'*Educateur*.

Rapports avec les sections. M. le président Junod rend compte des visites qu'il fit aux comités des sections vaudoise et neuchâteloise. Cette prise de contact est très utile : quantité de sujets communs aux diverses associations de notre groupement peuvent ainsi être étudiés et trouver facilement une solution. M. Junod se propose de se mettre aussi en relation avec les sections genevoises.

Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle. Le procès-verbal de l'assemblée d'Yverdon est à la disposition des membres du Comité.

G. R. E. P. et S. P. R. La S. P. R. se fera recevoir membre collectif du Grep.

Commémoration de la bataille de Saint-Jacques. La *Fondation Pro Helvetia* demande aux écoles suisses de célébrer l'anniversaire de la bataille de Saint-Jacques sur la Birse. Le Comité S. P. R. ne peut que recommander cette suggestion à ses membres. L'*Educateur* du 3 juin dernier a publié les sources auxquelles nos collègues peuvent puiser pour donner à leurs élèves une leçon en toute connaissance de cause.

Instituteurs internés. M. le président Junod s'est mis en relation avec les collègues internés yougoslaves. Alors qu'ils étaient encore groupés à Yverdon, il est allé leur donner une causerie sur notre pays et ses institutions, causerie qui fut fort appréciée et qui demanderait à être suivie d'autres. Malheureusement, ces collègues sont actuellement dispersés et ne peuvent être facilement réunis. Toutefois, l'éventualité d'organiser une semaine pédagogique à leur intention est envisagée. De nombreuses démarches doivent être naturellement faites pour mener à chef une telle entreprise, surtout pour résoudre son côté financier.

Relations avec nos collègues de France. Nous sommes sans nouvelles des militants de la *F. I. A. I.* d'avant-guerre. Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge nous essayerons d'atteindre le collègue Lapierre, qui doit être interné en Allemagne.

Admission d'une nouvelle section. La prochaine assemblée des délégués aura à se prononcer sur l'admission de l'*Union pédagogique protestante du Valais* comme septième section de notre Fédération. Cette Union ne groupe malheureusement pas tous les instituteurs du Valais romand. Nous ne perdons pas l'espoir de voir le jour où la S. P. R. constituera la grande famille des instituteurs de la Suisse française tout entière.

Educateur. La circulaire relative à l'*Educateur* envoyée aux sections a rencontré un accueil favorable. L'idée semble générale de voir une *partie pratique* prendre un plus grand développement dans notre journal. Il reste les modalités à établir et les répercussions financières à préciser. Le Comité étudie la question et, à Neuveville, les délégués décideront. On verra alors si la nécessité se fait sentir de désigner, pour la *Partie pratique*, un rédacteur particulier.

Cette séance du Comité s'est tenue à Berne, à l'occasion du *Lehrertag* organisé par le S. L. V. dont nous fûmes les hôtes. Nous reviendrons sur cette imposante manifestation. En attendant, nous nous sentons pressés de remercier bien sincèrement nos collègues suisses allemands de leur chaleureuse et cordiale réception.

L'ÉCOLE ET LA DÉsertION DES CAMPAGNES

Nous publierons dans le prochain numéro une mise au point de W. B., en réponse à la lettre de A. Maibach (*Educateur* du 8 juillet). *Réd.*

VAUD**ECOLE NORMALE****Un maître s'en va...**

L'Ecole normale du canton de Vaud a pris congé, le lundi 10 juillet, de son doyen, M Georges Payer, maître de dessin et de modelage, atteint par l'inexorable limite d'âge

Nommé en 1901 aux écoles primaires de Lausanne, M. Payer passait déjà au printemps de 1905 à l'Ecole normale où il apportait un souffle nouveau et puissant ; il allait donner à l'enseignement du dessin dans notre canton un renouveau et un essor tels que le mot « révolution » n'est pas trop fort.

On copiait des dessins et des plâtres : M. Payer nous fit observer la nature ; les choses, plantes, fleurs, fruits, animaux envahirent la classe ; il fallait apprendre à observer pour exprimer les formes, les proportions, les couleurs — car M. Payer nous mit le pinceau entre les doigts ; il entreprit l'éducation de notre goût, dans l'observation et la critique des œuvres exposées dans les musées, par la contemplation des chefs-d'œuvre ; il développa l'imagination par la recherche des effets décoratifs. Comme les pionniers de l'éducation au début de ce siècle, il substitua au labeur servile et infécond de la copie la recherche et la découverte, l'effort personnel et libre. Les principes que M. Payer enseigna, à l'Ecole normale et dans les nombreux cours qu'il donna dans tous les districts, sont immuables : il faut apprendre à voir et à dessiner, à rendre par les traits et la couleur les modèles que fournit la nature (êtres, objets, paysages), à sentir la beauté et à l'exprimer. Depuis sa révolution copernicienne, bien des innovations ont été proposées et essayées ; avec une sage prudence, que M. Payer doit à son sens des valeurs et à sa connaissance de l'école primaire, il n'a pas voulu tout accepter et disperser les efforts des élèves ; il s'en est tenu à l'essentiel, à sa ligne, qui a fait ses preuves, et il a ajouté ici et là quelque technique intéressante.

Les raisons de son succès ne tiennent pas toutes à cette révolution dont seuls se souviennent ceux qui ont eu des leçons de M. Miéville ; elles se trouvent aussi dans ses talents d'artiste fin et délicat, dans son enthousiasme, dans sa manière de critiquer sans blesser et en faisant toujours valoir les qualités, dans son aptitude à encourager les faibles et à entraîner les forts : que de talents n'a-t-il pas conduits à se découvrir (pensons aux innombrables travaux des concours, à l'exposition du centenaire de 1933 où tant d'anciens élèves vinrent apposer leurs toiles). Combien d'élèves se sont initiés, sous sa direction, à l'art spécial du décor de théâtre !

A l'Ecole normale, M. Payer a été longtemps l'organisateur des courses d'étude, l'initiateur des voyages à l'étranger. Ses collègues l'ont depuis longtemps annuellement élu vice-président de la conférence des maîtres, lui montrant ainsi leur confiance et leur affection.

En quittant l'établissement où il a donné pendant près de quarante ans le meilleur de lui-même, M. Payer emporte la reconnaissance et l'affection de l'école primaire vaudoise tout entière et de l'Ecole normale en particulier. Nous lui souhaitons, à lui qui a survécu à son ami Mon-

sieur Henri Gerber, un artiste aussi, entré un trimestre plus tard à l'Ecole normale, une retraite paisible et heureuse au milieu des affections de sa famille.

G. Chevallaz.

Voici, d'autre part, une lettre d'un ancien élève, hommage auquel tout le corps enseignant vaudois est heureux de s'associer. (Réd.)

Cher Monsieur,

J'aimerais vous dire, au moment où vous quittez l'Ecole normale, la reconnaissance que vos anciens élèves vous gardent. Bien que n'ayant consulté personne avant de vous écrire, je suis certain que tous éprouvent les mêmes sentiments de gratitude et je vous écris en leur nom.

Vous aviez, je crois bien, l'âge que j'ai aujourd'hui quand j'étais votre élève. Vous avez depuis continué votre tâche pendant un quart de siècle. Je suis extrêmement ému quand je pense à cette longue activité et à tout ce qu'elle représente de dévouement. L'autre jour, nous nous sommes rencontrés vous et moi, avec nos classes, au Musée, et je vous ai vu exactement pareil, guidant vos élèves avec la même conscience scrupuleuse. Quand tous les élèves que vous avez encouragés se souviennent de la pauvreté de leurs premiers essais, ils mesurent ce qu'ils doivent à votre bienveillance. Inlassablement, pendant toute votre activité, vous vous êtes intéressé à ces débutants maladroits et vous avez su avec un si grand pouvoir de persuasion les convaincre qu'ils portaient quelque chose en eux.

Vous avez sacrifié pour nous votre carrière d'artiste. Nous nous en sentons tous un peu responsables. Je ne vois pas comment nous pourrions nous acquitter mieux de notre dette qu'en réalisant, dans la mesure de nos forces, les espoirs que vous avez mis en nous. Mais vous savez combien les fruits de l'art sont lents à mûrir; en vous présentant nos essais d'aujourd'hui, nous avons encore besoin de votre indulgence.

Je n'oublie pas tout ce que je dois, cher maître, à votre amitié constante et effective. Après avoir été votre élève, j'ai eu la joie de devenir votre collègue, puis votre confrère, reçu au sein des peintres par vous.

Toute la gratitude que vos anciens élèves ne cesseront de vous témoigner adoucira, j'espère, la peine que vous ressentez à quitter votre enseignement. Elle ne cessera de vous accompagner dans votre retraite qu'en toute amitié nous vous souhaitons longue et active.

Veillez croire, cher maître, à ma respectueuse affection.

J. Apothélos.

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : Donneloye. 25 juillet. — Corcelles-près-Payerne; Marchissy. 28 juillet.

Institutrice : Payerne. 28 juillet.

GENÈVE SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Ce groupement a tenu il y a peu son assemblée annuelle. Ce fut l'occasion pour son président (L. Dunand, Miremont 31 bis) de retracer l'activité de la société pendant l'année écoulée.

« Activité intense et encourageante », dit fort justement le président ; relevons quelques points de son rapport.

Une campagne de recrutement menée soit par appels individuels, soit à l'occasion de réunions de collègues ou de cours, a porté ses fruits. L'effectif s'est augmenté du 70 % et la centaine de membres est bien près d'être atteinte.

Les cours organisés (centres d'intérêt, travail du bois, observations de sciences naturelles) ont attiré nombre de collègues. Il s'y fit du bon travail, dans une ambiance de cordialité et de joyeuse collaboration. D'autres cours sont prévus pour l'hiver prochain.

La S. G. T. M. s'apprête à collaborer activement aux « Feuilletts de documentation scolaire ». Elle a constitué une équipe qui prépare des fiches de travaux pratiques, propres à faciliter la tâche des maîtres désireux d'introduire l'activité manuelle dans leur classe.

La S. G. T. M. a eu la satisfaction de trouver auprès du Département de l'instruction publique compréhension et aide dans son action en faveur des travaux manuels. Si la reprise des cours facultatifs de cartonnage n'est pas encore accomplie, l'introduction des travaux manuels dans les écoles rurales a fait un grand pas en avant par la création de l'atelier de menuiserie itinérant. Cet atelier acquis par la S. G. T. M., qui a consenti pour cela un important sacrifice financier, a été mis à la disposition du département ; ce dernier a largement complété le matériel et l'atelier a commencé son activité à Troinex. Il sert à des cours pour les élèves primaires et à des cours du soir pour adolescents. Dans deux ans, l'atelier émigrera dans une autre commune, continuant son utile propagande.

L'intérêt du département pour les travaux manuels s'est manifesté encore, tant par l'octroi d'indemnités équitables à des collègues chargés de cours post-scolaires que par l'augmentation de la subvention accordée aux participants aux cours d'été de la Société suisse de travaux manuels.

La S. G. T. M. a eu le plaisir de collaborer avec *Pro Juventute* en apportant aux ateliers de loisirs un appui effectif.

L'idée de l'activité manuelle scolaire fait son chemin. Les circonstances aidant, elle est en train de s'imposer. Que tous nos collègues, dames et messieurs, primaires et enfantins, qui s'y intéressent, de près ou de loin, rejoignent la Société genevoise de travail manuel. Ils seront les bienvenus.

J. Ch.

NEUCHÂTEL

INSPECTORAT

M. Willy Jeanneret, instituteur à La Chaux-de-Fonds, a été nommé inspecteur des écoles primaires en remplacement de M. William Bolle, démissionnaire pour raison d'âge. Nous félicitons notre collègue de sa nomination.

Tandis que son prédécesseur partageait son activité entre l'inspection et le secrétariat du Département de l'instruction publique, M. Jeanneret consacra la sienne entièrement à l'inspection des écoles. Cette solution correspond à un vœu que nous avons exprimé ici à plus d'une

reprise, et qui se justifie par l'accroissement de charges que représentent, en particulier, la création toute récente du stage, de l'enseignement ménager, de la neuvième année de scolarité obligatoire et les nouvelles exigences en matière de culture physique.

La nouvelle organisation de la surveillance de nos écoles permettra aux inspecteurs de se vouer davantage au côté pédagogique de leur tâche. Et, c'est là l'important à l'heure où tant de novateurs, pas toujours très avertis, s'agitent et pérorent abondamment à propos de ce qu'on appelle l'école de demain.

J.-Ed. M.

CAISSE D'ENTR'AIDE

Dans son dernier rapport présenté à l'assemblée des délégués, réunie en mars à Auvernier, M. Julien Rochat a jeté un coup d'œil rétrospectif sur les services de la Caisse d'entr'aide de la S.P.N. depuis sa création en 1922 jusqu'à fin 1943. Il vaut la peine de relever quelques points de cet aperçu pour que l'on puisse juger de tout le bien qui est sorti de cette œuvre de solidarité que M. Rochat a gérée depuis le début.

Elle a pour premier but de prolonger le service de la Caisse cantonale de remplacement pendant une période qui est limitée à 150 jours.

Au cours de ces vingt-et-un exercices, il a été payé pour le remplacement de trois instituteurs et de vingt-six institutrices une somme nette de 22.296 fr. 15.

Le remboursement effectué par les malades, en général le 25 % des frais de leur remplacement, s'est élevé à 9384 fr. 85. De sorte que le montant global de ces frais a atteint le chiffre de 31.681 fr.

Le nombre des journées de remplacements s'est élevé à 3092 ; soit 2750,5 pour les institutrices et 341,5 pour les instituteurs. L'indemnité journalière est la même que celle fixée par la Caisse cantonale de remplacements.

Un autre but de la Caisse d'entr'aide, c'est d'accorder « très exceptionnellement des prêts avec ou sans intérêts à des sociétaires momentanément dans la gêne ». (Art. 2, al.2.)

Ce service a été mis à contribution dans une plus large mesure qu'on ne s'y attendait.

Au total il a été consenti trente-sept prêts pour une somme de 21.240 fr. Seuls deux prêts n'ont pas été remboursés ; ils représentaient un montant de 1190 fr. qui a été passé par pertes et profits.

Depuis 1941, un nouveau service non prévu par le règlement est venu donner un relief nouveau à la Caisse d'entr'aide, c'est celui de l'aide aux mobilisés qui est calculée en tenant compte d'un certain nombre de facteurs : âge, durée du service, nombre d'enfants, perte de salaire, etc. Rappelons simplement qu'en 1943, la Caisse a réparti une somme de 1348 fr. 50 entre nos collègues mobilisés.

Enfin, si nous passons aux ressources, nous constatons que les sociétaires ont versé au cours de ces 21 années 9654 cotisations pour une somme totale de 40 428 francs. Rappelons que dans ce nombre figurent 519 cotisations extraordinaires de 10 francs, perçues en 1924 pour ragail- lardir la Caisse que le premier exercice de 1923 avait failli épuiser.

En échange de ce sacrifice important certes, que de joie pour nous d'avoir pu calmer bien des inquiétudes et écarter discrètement bien des ennuis.

J.Ed. M.

INFORMATIONS

CENTRE DE CULTURE SUISSE

Semaine romande au Herzberg, du 5 au 13 août 1944

Nous voici au seuil des bienheureuses vacances ! Voulez-vous en profiter pour une « culture des forces intérieures » ? Venez au Herzberg, au-dessus d'Aarau et là, dans une atmosphère gaie et fraternelle, sans aucune étiquette politique ou religieuse, vous apprendrez, à l'école de Fritz Wartenweiler, à développer votre personnalité dans le sens de la communauté, à renforcer les forces bonnes qui sont en vous pour être capable de mieux aider les autres.

J. L.

Programme de la semaine sous le titre général :

Comment nous préparons-nous pour l'après-guerre ?

Samedi 5 août (soir) : Un petit peuple se rencontre et fait part de ses expériences.

Dimanche 6 : *Alfred Keller* : Nos quatre langues nationales. *Arnold Muggli* : Expériences dans le travail pour le rationnement, du point de vue psychologique et éthique.

Lundi 7 : *Philippe Müller* : Coup d'œil sur la situation spirituelle, morale et intellectuelle du monde.

Mardi 8 : *Dr Gloor* : Conditions d'un développement d'une politique socialiste en Suisse pour l'après-guerre.

Mercredi 9 : *Dr Max Oettli-Porta* : Les environs du Herzberg avec excursion géologique.

Jeudi 10 : *G. Dunand* : Plans anglo-saxons pour l'après-guerre.

Vendredi 11 : *F. Wartenweiler* : Le travail des centres de culture suisse.

Samedi 12 : *Mme Kägi-Fuchsmann* : Assistance sociale dans l'après-guerre. Expériences et projets.

Dimanche 13 : Conclusions.

Pour tous renseignements d'ordre pratique, (prix, réductions pour petites bourses, inscriptions, billet collectif, etc.), s'adresser au secrétariat du groupe romand des Amis des centres de culture suisse, rue de Bourg 6, Lausanne.

G. R. E. P.

Psychologie et intuition. Le cours donné sous ce titre à l'Ecole normale de Lausanne, par M. le professeur Jules Rochat, ancien assistant de M. Alfred Carrard, à l'Institut psychotechnique, s'est achevé le 3 juillet devant une trentaine de participants, captivés de la première à la dernière minute par l'intérêt profond des sujets traités et la manière simple et directe du conférencier. A vrai dire, ces conférences se transformèrent souvent en entretiens animés, dont M. Rochat gardait la direction et tirait la conclusion toujours profondément humaine. Et quand le dernier d'entre eux prit fin, on avait peine à se séparer, tant chacun

sentait qu'il se trouvait en présence d'un monde d'idées à explorer et d'enseignements à tirer pour sa vie propre et sa profession.

La première leçon fut consacrée à l'examen psychotechnique, ses buts et ses moyens ; il s'agit, on le sait, de l'étude des aptitudes et des possibilités d'un candidat faite au moyen d'instruments, dont quelques-uns furent présentés et expliqués, et de tests auxquels plusieurs participants se soumièrent de bon cœur. Nous n'eûmes que quelques trop rares aperçus de ce sujet immense, si l'on songe au rôle que joue actuellement l'examen psychotechnique dans l'orientation professionnelle. Personnellement, j'aurais préféré que la suite du cours développât cette première leçon, en initiant les participants, dans la mesure du possible, aux moyens mis en œuvre par les laboratoires psychotechniques et aux conclusions qu'on tire de leurs indications. Mais M. Rochat préféra orienter ses exposés vers l'étude de l'âme et du caractère tels qu'ils se révèlent dans les formes et les mouvements, de sorte que nous eûmes, dès la deuxième leçon, une initiation à une méthode de physiognomonie appliquée (car il en est plusieurs) qui passionna littéralement l'auditoire. Il faudrait un numéro de *l'Éducateur* pour résumer tous les aperçus, illustrés de faits nombreux, que le conférencier réunit autour des types physiques et mentaux qu'il dénomma Vénus, Mercure, Mars, Apollon, Saturne et Lune, avec leurs caractéristiques si bien définies par l'image et la parole qu'elles en devenaient obsédantes ! Et de voir vivre ces types, aux noms olympiens, sous forme de simples mortels et mortelles, de simples... maîtres et maîtresses d'école, on se rendit compte que le premier devoir de l'éducateur est de vivre la maxime de Socrate, d'apprendre à se connaître et à se juger lui-même avant d'appliquer son esprit critique à l'éducation d'autrui.

L'éducation de l'éducateur ! Plus on fait de pédagogie, et plus on s'aperçoit que c'est par là que tout commence. Nous n'avons garde, toutefois, d'oublier l'autre aspect du problème. C'est pourquoi nous souhaitons que soit donné un autre cours présentant des types d'enfants et d'adolescents exclusivement. L'étude de types d'écoliers, la recherche des tendances innées à l'âge où l'école s'en empare pour préparer des vies utiles, voilà un sujet qui serait de nature à intéresser et à passionner, lui aussi, des pédagogues qui ont la vocation. Il est vrai que le sujet est si vaste, que six leçons pourraient à peine en définir les contours.

E. Briod.

COMMUNIQUÉ

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'opuscule encarté dans *l'Éducateur* de ce jour. Le *Bulletin des Editions du Milieu du Monde* prouve le gros effort que font les maisons d'édition de la Suisse romande pour parer à la carence des établissements français. Ce qu'ont déjà fait paraître les *Editions du Milieu du Monde* est un garant pour l'avenir et donne l'assurance que les projets, que signale ce *Bulletin*, se réaliseront. On peut recevoir gratuitement et régulièrement ce *Bulletin* en s'adressant à son libraire ou à la maison éditrice, 8-10, rue de Hesse, Genève.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOS CARTES SUISSES

La photogrammétrie aérienne

En 1913 déjà, on essayait en Suisse la prise de vues photographiques en vue d'établir des cartes, à bord de ballons captifs, essais fort peu concluants. Ce n'est qu'avec les grands progrès, et de l'aviation, et de la technique photographique ainsi que des méthodes de restitution (dessin de la carte d'après une photo) qu'une nouvelle impulsion fut donnée à l'aérophotogrammétrie, c'est-à-dire en 1924.

Mais la région des Alpes se prêtant admirablement bien aux levés terrestres, la méthode aérienne ne fut pratiquée que pour des levés de faible étendue. Le Plateau et le Jura furent survolés systématiquement pour mettre à jour l'ancienne carte Siegfried.

Depuis 1935, la photogrammétrie s'imposa pour le levé de grandes surfaces, notamment pour les flancs des larges vallées (ex. celle du Rhône entre Martigny et Sion) où les grandes distances rendent peu pratiques les levés terrestres.

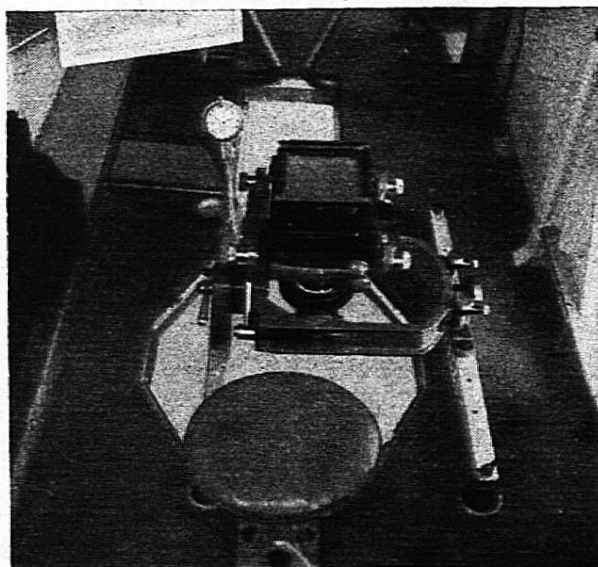
Le Service topographique possède un avion spécial pour les prises de vues : Monoplan Messerschmidt, volant à 125 km. à l'heure pendant les levés, muni de tous les perfectionnements.



Quand à l'appareil photographique lui-même, c'est une chambre aérienne Wild avec obturateur à lamelles (temps d'exposition minimum : 1/150 sec.).

On utilise cet appareil pour les prises de vues obliques comme pour les vues plongeantes. Dans le premier cas, la chambre est tenue à mains libres et l'on photographie par une fenêtre ouverte dans la paroi.

Dans le second cas, l'appareil est fixé sur un dispositif de suspension amortissant les trépidations, et placé au-dessus d'une ouverture du plancher.



Pour les prises de vues, des plaques photographiques spéciales sont utilisées ; ce sont des Agfa Aéropan à grain très fin et grande sensibilité.

L'emploi des films n'a pas obtenu grand succès, semble-t-il jusqu'à présent.

En Suisse, la photogrammétrie aérienne est utilisée actuellement dans quatre buts.

1. *Mise à jour des anciennes cartes*, et ceci à l'aide de vues aériennes non redressées, considérant que les levés sont pratiquement verticaux (grâce à l'expérience et à la routine de l'équipe aérienne). C'est le topographe chargé de la révision de la carte qui reportera directement (à l'aide d'un compas de réduction), les éléments de la photographie réduits à l'échelle sur la carte.

2. *Complément de la photogrammétrie terrestre* pour les régions qui ne peuvent être levées au moyen du photothéodolite (forts, accès trop difficile, etc.).

3. *Levés nouveaux en terrain horizontal* : On photographie la surface à lever en bandes parallèles de vues verticales se recouvrant de 20 % environ, vues qui seront restituées à l'aide d'un redresseur Zeiss (mise au point automatique). Ce redressement s'appuie sur 3 à 6 points trigonométriques pour chaque cliché.

Vues plongeantes successives

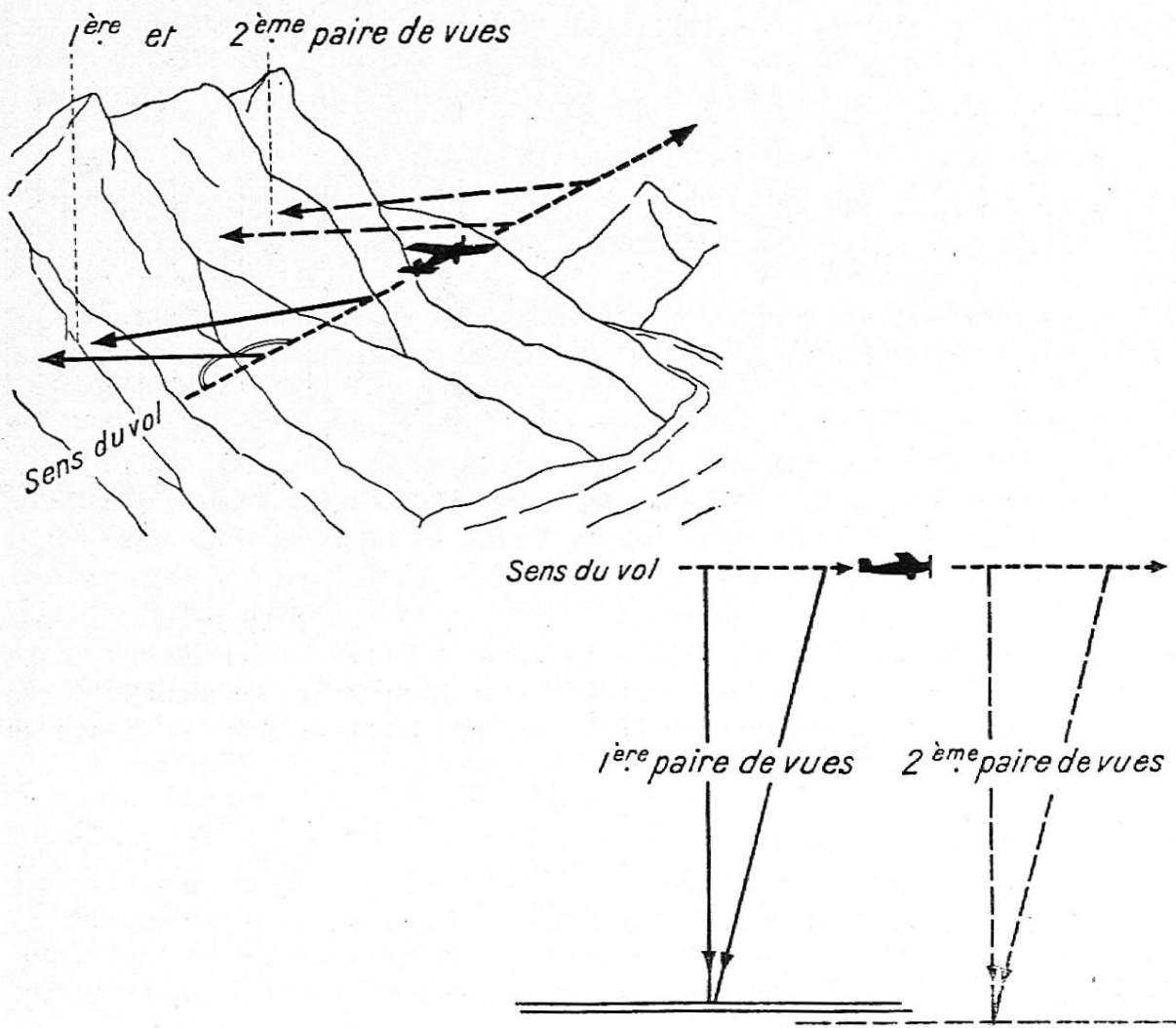
Les photographies redressées sont ensuite assemblées pour former un plan photographique à utiliser tel quel (manœuvres d'armée, etc) ou pour servir à l'établissement d'une carte proprement dite. Ce plan photographique (qui est à l'échelle 1 : 10.000 environ) est alors passé à l'en-

cre. Un traitement chimique enlève la couche photographique tout en respectant le dessin. Il ne reste alors plus qu'à réduire ce plan à l'échelle de la carte, 1 : 25000 en général, et le contrôler sur le terrain. Le topographe chargé de cette opération, notera en même temps les altitudes (mesurées par la méthode classique).

4. *Etablissement des nouvelles cartes nationales* (pour le moment les Préalpes).

Avant de prendre le vol pour relever le terrain, l'ingénieur aérophotogrammètre prépare son itinéraire et fractionne en zones se recouvrant dans la proportion de 20 à 30 % la surface à lever, établit son plan de vol, en portant sur l'ancienne carte Siegfried les lignes et les directions de vol, les points de prises de vue ainsi que les points de triangulations à signaler sur le terrain au moyen de plaques d'aluminium carrées. Puis l'équipe aérienne (un pilote et un ingénieur photographe) prend son vol pour photographier suivant le plan prévu. Inutile de dire qu'on choisit une journée aussi claire que possible.

Les vues conjuguées du couple sont plongeantes convergentes, et non pas parallèles comme c'est le cas en photogrammétrie terrestre. La première vue est verticale, la seconde accuse une convergence de 18° environ, de façon à assurer un recouvrement complet.



La distance entre ces deux prises de vue peut et doit être proportionnellement beaucoup plus grande qu'en photogrammétrie terrestre; dans les levés de ces dernières années, un tiers environ de la hauteur du vol, c'est à dire 800 m. en volant à 2400 m. d'altitude. L'observateur expose ainsi 4 ou 5 plaques par minute.

Voici une section entièrement photographiée : la suite des opérations n'est alors pas la même qu'en photogrammétrie terrestre. C'est avant la restitution à l'autographe que se place le travail principal du topographe. Il ne part pas en campagne avec le produit de la restitution. Il est au contraire appelé à faciliter cette restitution en procédant à l'opération que nous nommerons : l'identification des clichés.

De chaque vue verticale on fait un agrandissement sur papier mat, on le colle sur un carton rigide. Le topographe parcourt toute sa section et indique sur ces cartes, au crayon de couleur dur tout ce qui devra être restitué et classe à ce moment les voies de communications.

A première vue il peut sembler que ce travail soit superflu et que le cliché examiné à l'autographe doit livrer tous ses secrets sans que cette reconnaissance détaillée soit nécessaire. Toutefois la réalité est toute autre. Une restitution aérienne sans cette préparation serait très incom-



plète. De nombreux éléments restitués limites entre éboulis, gazons, sentiers au tracé incertain, groupement de bâtiments, objets difficilement visibles sur la photo échapperaient à la restitution si l'identification ne les mettait en évidence. Le levé aérien de toute une région ne demandant que 2 ou 3 jours, le topographe opère au cours de la même saison. L'hiver suivant on procède à la restitution, comme pour la photogrammétrie terrestre avec l'autographe équipé spécialement, mais en faisant usage des cartons d'identification. La restitution se fait sur une plaque de verre : on tire les courbes de niveau, puis la planimétrie, et enfin on inscrit les cotes. Au cours d'une seconde campagne de plus courte durée, le topographe complète les quelques petites lacunes qui resteraient (limites politiques éventuelles, etc.) et fait tout le travail de toponymie.

Ce nouveau système diffère entièrement de l'ancien, comme on le voit. C'est ainsi une page tournée dans l'histoire de la cartographie suisse, la page héroïque qui porte jusqu'au bout l'empreinte de Dufour, ce génie à qui nous devons d'avoir toujours eu les cartes les plus belles, et aussi les plus exactes du monde.

J.-J. Dessoulavy.

EDUCATION — FAMILLE

« L'homme vraiment heureux est celui qui préfère à toute autre musique celle de l'horloge de sa cuisine et les airs que la bûche lui chante dans l'âtre ; il a des joies que d'autres ne soupçonneront jamais ».

Le grillon du foyer

Emerson.

L'âme du foyer, évoquée par Emerson, le foyer tel qu'on voudrait qu'il fût, image qui s'envole, qui disparaît, chassée par la réalité, et les circonstances actuelles.

Comment acheminer l'enfant, l'homme de demain, vers sa vraie destinée, en créant, autour de lui, la bonne ambiance, l'atmosphère qui convient ?

Problème de l'éducation, le premier de tous, d'une perpétuelle actualité. Et pourtant, comme dit le poète : il faut si peu de chose pour éveiller la beauté dans une âme, pour réveiller les anges endormis.

Sans vouloir être porté sur les ailes de la gloire, chacun peut aspirer à être juste, loyal, doux, fraternel, vertus qu'il nous faut nous efforcer de développer chez l'enfant.

Rêve aujourd'hui, réalité demain, lorsque le monde aura repris conscience de son âme, aura détrôné les faux dieux et tournera ses regards vers le vrai Dieu de solidarité et d'amour.

La chanson du grillon. Mais c'est le foyer d'autrefois qui apparaît en pleine lumière, ce sont les souvenirs d'accourir en foule, souvenirs charmants parce que, en ce temps, j'avais ma douce et tendre mère et que j'étais enfant. Figure de sainte que la sienne car, à part ses occupations professionnelles, sa tâche quotidienne qui était lourde et qui excédait ses forces, elle trouvait le temps d'envelopper le foyer de sa chaude caresse, des effluves bienfaisants partis du cœur.

Mères d'autrefois, mères d'aujourd'hui, de toujours, mais les mères d'autrefois n'étaient point sous l'emprise de la mode, n'avaient point des figures à toutes autres pareilles, grâce à des maquillages savants. Les pères, eux, quelque peu sévères, à nos yeux d'enfants, exerçaient l'autorité suprême et ne permettaient pas qu'on transigeât avec le devoir.

En fait, vie d'intérieur, chacun collaborant selon ses forces et son rang.

Le grillon du foyer. Mais c'était le temps du volant et de la raquette, du jeu de balle ou du « bâculot » sur la grand'place, de celui de billes (mâpis) sur la chaussée car les autos étaient inconnues et le cheval débonnaire, comme pour s'excuser de nous déranger dans nos amusements, annonçait sa venue par le joyeux tintement de toutes ses clochettes.

C'était le temps des rondes enchantées, où petits et grands entonnaient les joyeux refrains.

Les joies d'autrefois étaient plus profondes, parce que plus simples. Il n'était pas question de l'émancipation des jeunes, avant qu'ils eussent atteint l'âge de raison.

Mais il ne faut s'étonner de rien. Ne vivons-nous pas à une époque où les fous font la loi et ont mis le monde sens dessus-dessous.

* * *

Famille d'aujourd'hui. La chanson du grillon s'éloigne et n'éveille plus que de faibles échos dans nos cœurs.

Clubs, ligues, sociétés de tous genres et de tout ordre vous sollicitent, font de vous leur chose et leur bien et l'enfant, les jeunes, n'échappent point à l'attraction de vivre au dehors. Les cinémas même leur ouvrent largement leurs portes et exercent sur eux une influence qui n'est pas toujours de meilleur aloi.

L'ancienne formule qui n'était en fait qu'une facétie : « Laissons les enfants à leur mère et la mère à la maison » est périmée car chacun est plus ou moins indépendant, jaloux de ses droits, moins de ses devoirs.

Pour remplir le sacerdoce et fonder un foyer, il faut avoir reçu vocation, accepter des renoncements et il faut que l'enfant dans ces mots de « père », de « mère » mette toute sa confiance, sa ferveur.

L'éducation familiale, n'est-ce pas l'autorité des parents sur les enfants, autorité qui ne doit pas se traduire par la manifestation du droit du plus fort, par une sévérité excessive, si celle-ci n'est pas tempérée par l'affection.

Si, autrefois, les pères étaient un peu distants, n'est-on pas, de nos jours, tombé dans l'excès contraire et, ci et là on ne sait au juste qui fait la loi.

Situation bien faite pour exciter la verve de nos humoristes. Dans un propos paru dans la « Gazette de Lausanne » du 11 juin 1943 sous le titre : « Dialogues avec Nane » l'auteur fait intervenir deux personnages dont l'un se plaint amèrement de la licence que prennent les jeunes.

N'a-t-il pas assisté à un repas de famille à l'issue duquel la conversation s'étant orientée vers la politique, Riquet, son petit neveu, coupa la parole aux uns et aux autres en déclarant tout net que si le monde était dans le pétrin, c'était qu'il y avait trop de vieilles badernes et que tant que les jeunes attendront d'être vieux pour agir, ça ne tournera pas rond.

— Et qu'ont dit ses parents ? demande Nane !

— Ils ont éclaté de rire, au lieu de lui donner la fessée. De notre temps, on ne parlait pas aux repas, sauf si les grandes personnes vous interrogeaient et on observait une attitude conforme à la bienséance exigée de tout enfant bien élevé. Maintenant c'est l'anarchie et les grandes personnes se taisent pour laisser des gringalets exposer leurs idées. Leurs idées ! Comme si à cet âge-là, on a des idées !

En forme de conclusion, Nane déclare : En fait, à tout prendre, ce terme de vieille baderne a quelque chose d'affectueux. Cela vaut mieux que si, renouvelant une coutume en usage aux îles Salomon, pour se débarrasser des ancêtres, il vous faisait, aidé par des camarades, « dégringoler du haut de votre cocotier » d'après William Aguet. Facétie, dirait-on mais cela nous repose des dissertations où les grands stratèges en pédagogie, ceux qui sont compétents et ceux qui le sont moins, ouvrent toutes grandes les vannes de leur imagination... et de leur cœur.

Ch. Mégard.

POÉSIE

LE CIRQUE

*Dessignons un cirque, veux-tu ?
Trois traits, c'est le chapeau pointu
de Monsieur Pierrot, le comique.
Le reste sera vite fait :
un rond, une ove, quatre traits
deux points ! N'est-ce pas magnifique ?*

*Pour la crinière des lions
dessignons beaucoup de bâtons
et pour les griffes, des virgules.
Voici le dompteur : un Hercule !
Et puis, bien vite, en quelques traits,
la danseuse sur le poney !*

*Comme un soleil ses longs cheveux
soulevés par l'ardeur du jeu.
Quelques tuyaux pour la musique...
C'est terminé : Couvrons le cirque :
un grand demi-cercle, deux pieux !*

Entrez, Mesdames et Messieurs !

Vio Martin.

(Extrait des « Poésies pour Pomme d'Api »). A paraître.

LES LIVRES

Petit traité d'analyse logique, Pierre Chessex, F. Rouge S. A., Lausanne.

Dans cet ouvrage destiné surtout aux élèves et aux maîtres de l'école primaire supérieure, l'auteur essaie de donner un tableau embrassant les diverses catégories de moyens utilisés par le « sujet parlant ». L'importance des listes dressées démontre l'ampleur du domaine qu'a traité M. Chessex. Il se peut que la connaissance de l'analyse logique contribue à la clarté de l'expression. Nous n'en sommes pas certains. Cependant, il sera loisible à chacun de faire son choix dans l'abondant matériel présenté par ce petit traité et d'en tirer le matériel de nombreuses leçons, que l'on pourra adapter aux besoins de ses élèves. R. J.

Chimie, Robert Delacrausaz, Payot, Lausanne.

Dans la série des manuels de sciences naturelles à l'usage de l'enseignement secondaire paraît un nouveau volume, dû au Directeur du Collège de Moudon. C'est un ouvrage fort bien présenté, simplement et clairement rédigé. A côté de l'initiation indispensable, nous y trouvons d'excellents exposés sur le gaz d'éclairage, le pétrole, etc., qui rompent heureusement avec le ton scolaire. Adapté aux besoins modernes, ce manuel contient d'excellentes pages sur la structure des métaux et surtout sur les alliages, dont le rôle est devenu si grand en métallurgie. Signalons encore un aperçu historique traçant à grands traits le développement de la chimie, depuis ses plus lointaines origines. De nombreuses illustrations enrichissent ce volume. R. J.

Botanique, Daniel Aubert, Librairie Payot, Lausanne.

Ce manuel, de la même série, illustré de nombreuses figures, traite de l'anatomie des végétaux, de leur nutrition et de leur reproduction. La vie des plantes dans leur milieu biologique est le sujet d'un important chapitre. La dernière partie contient une esquisse de la classification et de la diversité du règne végétal. Le trait le plus original de ce nouveau manuel, ce sont les exercices d'observation et d'expérimentation qui accompagnent et suivent chaque exposé. Variés et bien conçus, ils rendront de grands services. R. J.

Collègues! *Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.*

Le français de quelques écrivains

DE CAMILLE DUDAN

Fr. 3.60

M. C. Dudan analyse la langue et le style des maîtres, nous révèle leurs secrets et leur charme

EN VENTE AUX EDITIONS DU CHANDELIER, 33 RUE NEUVE, BIENNE
ET DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

AUX AGUETS

des oiseaux et autres animaux

par H. Zollinger

Traduction française de Edmond Altherr

Un volume in-8°
avec 53 illustrations hors-texte, sous couverture illustrée,
broché **Fr. 5.—**

Pendant des années, l'ornithologue zurichois H. Zollinger a parcouru sa région, solitaire, armé seulement d'un appareil photographique, de jumelles et... de beaucoup de patience ! Pénétrant peu à peu dans l'intimité des hôtes des forêts, des landes et des marais, il a réussi à leur arracher quelques-uns de leurs secrets. Il a rapporté de ces randonnées une multitude d'observations précieuses. Tout en se vouant surtout à ses amis préférés, mésanges, gobe-mouches, poullets, grimpereaux, hérons, hiboux, huppés, il n'a pas négligé les rencontres occasionnelles avec le loir, le renard, le blaireau ou le chevreuil. Ornithologue éprouvé, photographe hors-ligne, et, ce qui ne gâte rien, excellent narrateur, Zollinger a publié le résultat de ses expéditions en un style alerte et familier, sous le titre *Auf der Lauer*. Le traducteur, conquis dès l'abord par ces récits, a voulu faire connaître cet ouvrage également en Suisse romande où les publications de ce genre sont trop peu nombreuses. Ce faisant, il a pensé en premier lieu aux élèves des écoles, aux éclaireurs, au corps enseignant et aux amis de la nature en général. Puisse la version française avoir en terre romande autant de succès qu'en a eu l'ouvrage original en Suisse allemande.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne Genève Neuchâtel Vevey Montreux Berne Bâle

Chesières-Villars

Pension Bella-Vista

Situation tranquille. Bonne cuisine.
Tél. 3.22.63 102 Mlle Küpferschmid

Hôtel Belvédère

70 lits. Grd jardin ombragé.
Tennis. Pl. de jeux. Pension dep. fr. 11.-
Tél. 3.24.16 98 Propr. W. Lichtenberger

Pension Famille Eugénie

Pension depuis fr. 8.—. Situation idéale.
101 Propr. Mme Roud

Pension „Les Oisillons„

Situation ensoleillée, belle vue, cuisine soignée, prix modérés. Arrangements pour familles.
Tél. 3.22.58 100

Pension Beau-Séjour

Eau courante
Bonne cuisine. Pension depuis fr. 8.—.
Tél. 3.21.08 99 Propr. E. Jaggi

Gryon

Riant-Soleil

Pension pour enfants.
Nourriture soignée, bons soins. Arrang. pour longs séjours.
Tél. 5.31.74 103 Mlles Beausire & Curchod

Pension-Famille

Pour vos vacances d'automne.
Belle situation. 104 Mme P. Aulet

Aeschi b/Spiez

Hôtel Seeblick

Situation admirable. Prairie ombragée. Bonne cuisine. Pension dep. fr. 8.50. Arrangements pour longs séjours
Tél. 5.68.76 114 Mme Wäspi

Pension Alpenblick

Situation idéale, beau parc, grandes vérandas vitrées. Cuisine soignée. Prix depuis fr. 9.50.
Tél. 5.68.52 113 Mlle C. Frei

Pension Beau-Site

Vue splendide. Cuisine bien soignée. Pension dep. fr. 7.50.
Tél. 5.68.28 115 M. Baumberger

Glion

Restaurant Grill-Room Victoria

Tél. 6.33.98 105 Dir. Werlen

Montreux

Hôtel Beau-Rivage

Grand jardin ombragé au bord du lac. Arrangement, tout compris fr. 86.— - 94.— par sem.
Tél. 6.32.93 84 A. Curti-Aubry, propr.

Les Avants

Pension „Les Mèlèzes“

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés.
Tél. 6.33.47 96

Pension „Mon Chalet“

Situation tranquille. Cuisine soignée. Excursions faciles. Prix modérés.
Tél. 6.39.50 125 Nouvelle dir.: A. Gaillard

Lucerne

Hôtel des Alpes

Situation magnifique au bord du lac. 3 min. de la gare et du débarcadère. Visitez l'originale locanda Ticinese. 60 lits. Grill. Salon-Bar. 109 Tél. 2.58.25

Hôtel du Pont

Bar. Dancing. Toutes chambres avec eaux courantes.
Tél. 2.06.59 111 Prop. M. H. Bütikofer

Hôtel Mostrose et de la Tour

Sur les bords de la Reuss. Tranquillité. Terrasse. Bonne cuisine. Pens. dep. fr. 11.-
Tél. 2.14.43 110 M. et J. Bühlmann

Hohfluh (Brünig-Hasliberg) B. O.

Hôtel Alpenruhe

Dans un cadre alpestre. 1050 m. Situation splendide et tranquille. Eau courante Prix raisonnables
Tél. 4.02 108 M. Wiegand

Hôtel Bellevue

Vue merveilleuse Alpage. Tranquillité. 50 lits. Pension depuis fr. 9.50. Propositions sur demande.
Tél. 4.07 107 Fam. Tännler, propr.

Genève

Papeterie W. Bertrand

106 92, rue du Rhône

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice adressés gratuitement sur demande.

6



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Téléphone 3 75 99

Mme J. L. DUFOUR

48

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

Quelques suggestions pour les courses d'écoles et de sociétés

SALANFE

DENTS DU MIDI

Courses d'écoles

Prix spécial: potage,
dortoir, déjeuner 2.80

Téléphone 6.58.82

Coquoz, propr.

119

Torrentalp

RIGHI DU VALAIS (2459 m.)

Hôtel Torrenthorn

Propr. Orsat - Zen-Ruffinen. Tél. 5.41.17

Deux heures et demie au-dessus de Loèche-les-Bains. Excellent chemin à mulets. Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. Centre d'excursions et d'ascensions. Flore abondante. Maison confortable, 40 lits. Prix modérés.

123

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6 41 69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année

Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour
écoles et sociétés.

P. ROUILLER.

92

ANZEINDAZ

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE: GRYON 5 31 47

93

Nationale Suisse

B e r n e

J. A. — Montreux



L'IMPRIMERIE NOUVELLE

Ch. Corbax I.A.

MONTREUX

vous offre sa collaboration pour
étudier l'édition et la diffusion de
tout ouvrage scolaire intéressant



Devis et maquettes sans engagement



Place de la Paix · Téléphone 62798

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : (intérim) R. JAQUET, GENÈVE, r. de Lyon 58. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Chesières-Villars

Pension Bella-Vista

Situation tranquille. Bonne cuisine.
Tél. 3.22.63 102 Mlle Küpferschmid

Hôtel Belvédère

70 lits. Grd jardin ombragé.
Tennis. Pl. de jeux. Pension dep. fr. 11.-
Tél. 3.24.16 98 Propr. W. Lichtenberger

Pension Famille Eugénie

Pension depuis fr. 8.-. Situation idéale.
101 Propr. Mme Roud

Pension „Les Oisillons“

Situation ensoleillée, belle vue, cuisine soignée, prix modérés. Arrangements pour familles.
Tél. 3.22.58 100

Pension Beau-Séjour

Eau courante.
Bonne cuisine. Pension depuis fr. 8.-.
Tél. 3.21.08 99 Propr. E. Jaggi

Gryon

Riant-Soleil

Pension pour enfants. Nourriture soignée, bons soins. Arrang. pour longs séjours.
Tél. 5.31.74 103 Mlles Beausire & Curchod

Pension-Famille

Pour vos vacances d'automne.
Belle situation. 104 Mme P. Aulet

Aeschi b/Spiez

Hôtel Seeblick

Situation admirable. Prairie ombragée. Bonne cuisine. Pension dep. fr. 8.50. Arrangements pour longs séjours
Tél. 5.68.76 114 Mme Wäspi

Pension Alpenblick

Situation idéale, beau parc, grandes vérandas vitrées. Cuisine soignée. Prix depuis fr. 9.50.
Tél. 5.68.52 113 Mlle C. Frei

Pension Beau-Site

Vue splendide. Cuisine bien soignée. Pension dep. fr. 7.50.
Tél. 5.68.28 115 M. Baumberger

Glion

Restaurant Grill-Room Victoria

Tél. 6.33.98 105 Dir. Werlen

Montreux

Hôtel Beau-Rivage

Grand jardin ombragé au bord du lac. Arrangement, tout compris fr. 86.- - 94.- par sem.
Tél. 6.32.93 84 A. Curti-Aubry, propr.

Les Avants

Pension „Les Mèlèzes“

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés.
Tél. 6.33.47 96

Pension „Mon Chalet“

Situation tranquille. Cuisine soignée. Excursions faciles. Prix modérés.
Tél. 6.39.50 125 Nouvelle dir. : A. Gaillard

Lucerne

Hôtel des Alpes

Situation magnifique au bord du lac. 3 min. de la gare et du débarcadère. Visitez l'originale locanda Ticinese. 60 lits. Grill. Salon-Bar. 109 Tél. 2.58.25

Hôtel du Pont

Bar. Dancing. Toutes chambres avec eaux courantes.
Tél. 2.06.59 111 Prop. M. H. Bütikofer

Hôtel Mostrose et de la Tour

Sur les bords de la Reuss. Tranquillité. Terrasse. Bonne cuisine. Pens. dep. fr. 11.-
Tél. 2.14.43 110 M. et J. Bühlmann

Hohfluh (Brünig-Hasliberg) B. O.

Hôtel Alpenruhe

Dans un cadre alpestre. 1050 m. Situation splendide et tranquille. Eau courante Prix raisonnables
Tél. 4.02 108 M. Wiegand

Hôtel Bellevue

Vue merveilleuse Alpage. Tranquillité. 50 lits. Pension depuis fr. 9.50. Propositions sur demande.
Tél. 4.07 107 Fam. Tännler, propr.

Genève

Papeterie W. Bertrand

106 92, rue du Rhône